

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
tenue le jeudi 20 décembre 2018, à 11 h, à la salle du conseil de l'édifice situé au 800, avenue
Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau

Sont présents :

MMES Isabelle Giasson directrice générale et secrétaire-trésorière
Linda Savoie

ET

MM. Jean-Yves Bouffard représentant de Godbout
Serge Deschênes représentant de Pointe-aux-Outardes
Yoland Émond président et représentant de Chute-aux-Outardes
Marcel Furlong préfet MRC de Manicouagan, observateur
Sylvain Girard représentant suppléant de Baie-Comeau
Steeve Grenier représentant de Franquelin
Joseph Imbeault représentant de Ragueneau
Serge Lestage représentant de Baie-Trinité

Sont absents :

Yves Montigny représentant de Baie-Comeau
Normand Morin représentant de Pointe-Lebel

ORDRE DU JOUR

1.0 Préliminaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du
20 novembre 2018

2.0 Décisions

Administration

- 2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2018-11 de la Régie ainsi que
n° 2018-11 du magasin de réemploi Phase 2
- 2.2 Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de novembre 2018
- 2.3 Autorisation signature de la nouvelle directrice générale et secrétaire-
trésorière sur l'ensemble des documents de la RGMRM avec tous les
pouvoirs et responsabilités reliés à ce poste
- 2.4 Approbation de la radiation des mauvaises créances 2018
- 2.5 Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2019
- 2.6 Changement d'échelon à l'échelle salariale de l'employée n° 408
- 2.7 Modification de la résolution 2018-110 – Appel d'offres public n° 2018-03
– Transport des matières résiduelles des écocentres
- 2.8 Entente relative à la gestion de l'écocentre du Village de Godbout
- 2.9 Entente relative à la gestion de l'écocentre du Village de Baie-Trinité

LET

- 2.10 Décompte progressif n° 2 – Location Excavation RSMF Inc. –
Recouvrement final et temporaire de la sous-cellule n° 3A

3.0 Informations

4.0 Correspondance

5.0 Affaires nouvelles

5.1 Prochaine rencontre de travail – à déterminer selon le calendrier 2019

5.2 Prochaine séance ordinaire publique – à déterminer selon le calendrier 2019

6.0 Période de questions

7.0 Fermeture de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 **Ouverture de la séance**

Le président et représentant de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Yoland Émond, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum; il est 11 h 14.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2018-120

1.2 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2018-121

1.3 **Lecture et adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 20 novembre 2018**

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Joseph Imbeault, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance publique ordinaire du 20 novembre 2018.

Approuvé séance tenante.

2.0 DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Rés. 2018-122

2.1 **Adoption de la liste de comptes à payer n° 2018-11 de la Régie ainsi que n° 2018-11 du magasin de réemploi Phase 2**

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter la liste de comptes à payer n° 2018-11 de la Régie d'une somme de **405 734,91 \$** ainsi que n° 2018-11 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de **679,91 \$ pour un total de 406 414,82 \$** conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2018-123

2.2 **Adoption du compte à payer de la carte MasterCard de novembre 2018**

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'adopter le compte à payer de la carte MasterCard d'une somme totale de **871,81 \$** pour novembre 2018, conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2018-124

2.3 **Autorisation signature de la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière sur l'ensemble des documents de la RGMRM avec tous les pouvoirs et responsabilités reliés à ce poste**

Attendu que l'entrée en fonction de la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière s'est effectuée le 19 novembre 2018, avec tous les pouvoirs et responsabilités reliés à ce poste.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Joseph Imbeault, il est unanimement résolu d'autoriser la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière à signer l'ensemble des documents de la RGMRM avec tous les pouvoirs et responsabilités reliés à ce poste.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2018-125

2.4 Approbation de la radiation des mauvaises créances 2018

Attendu que les mauvaises créances de l'année 2018, selon la liste jointe, s'élèvent à un montant total de 237,60 \$.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Franquelin, Steeve Grenier, il est unanimement résolu d'approuver la radiation des mauvaises créances 2018.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2018-126

2.5 Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2019

Attendu que les séances publiques ordinaires se tiennent à 11 h, les troisièmes mardis de chaque mois.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Baie-Trinité, Serge Lestage, il est unanimement résolu d'adopter le calendrier des séances de l'année 2019.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2018-127

2.6 Changement d'échelon à l'échelle salariale de l'employée n° 408

Attendu que le changement d'échelon s'effectue après 2 000 heures de travail régulier selon les conditions normatives du personnel cadre présentement en vigueur et sous recommandation de la direction générale et approbation du conseil d'administration;

Attendu que l'employée n° 408 a satisfait à cette exigence, passant ainsi à un autre échelon.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Franquelin, Steeve Grenier, il est unanimement résolu de procéder au changement d'échelon à l'échelle salariale pour l'employée n° 408, passant du **quatrième** au **cinquième** échelon, selon les conditions normatives du personnel cadre.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2018-128

2.7 Modification de la résolution 2018-110 – Appel d'offres public n° 2018-03 – Transport des matières résiduelles des écocentres

Attendu que l'appel d'offres public n° 2018-03 – Transport des matières résiduelles des écocentres sera publié en janvier 2019 dans le SEAO;

Attendu qu'il est souhaité de demander des prix pour un an, en plus des trois et cinq ans initialement prévus.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu de modifier le titre de l'appel d'offres pour Appel d'offres public n° 2019-01 – Transport des matières résiduelles des écocentres et d'y inclure l'ajout de prix pour un an.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2018-129

2.8 Entente relative à la gestion de l'écocentre du Village de Godbout

Attendu que l'entente existait déjà entre la RGMRM et la Municipalité de Godbout;

Attendu qu'elle vient à échéance le 31 décembre 2018;

Attendu que cette entente est révisée annuellement;

Attendu que les sommes octroyées pour le fonctionnement de l'écocentre satellite ont été adoptées à l'intérieur du budget 2019.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu de renouveler l'entente entre la RGMRM et l'écocentre satellite de Godbout, qui prendra effet le 1^{er} janvier 2019.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2018-130

2.9 Entente relative à la gestion de l'écocentre du Village de Baie-Trinité

Attendu que l'entente existait déjà entre la RGMRM et la Municipalité de Baie-Trinité;

Attendu qu'elle vient à échéance le 31 décembre 2018;

Attendu que cette entente est révisée annuellement;

Attendu que les sommes octroyées pour le fonctionnement de l'écocentre satellite ont été adoptées à l'intérieur du budget 2019.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu de renouveler l'entente entre la RGMRM et l'écocentre satellite de Baie-Trinité, qui prendra effet le 1^{er} janvier 2019.

Approuvé séance tenante.

LET

Rés. 2018-131

2.10 Décompte progressif n° 2 – Location Excavation RSMF Inc. – Recouvrement final et temporaire de la sous-cellule n° 3A

Attendu que le Groupe-Conseil TDA a procédé à l'analyse du décompte progressif n° 2;

Attendu que le Groupe-Conseil TDA recommande de procéder au paiement selon le certificat de paiement n° 2 émis le 4 décembre 2018.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Joseph Imbeault, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à effectuer le paiement du décompte progressif portant le n° 2, au montant de 54 611,62 \$, à l'entreprise Location Excavation RSMF Inc., avant les taxes applicables.

Approuvé séance tenante.

3.0 INFORMATIONS

4.0 CORRESPONDANCE

5.0 AFFAIRES NOUVELLES

5.2 Prochaine rencontre de travail : le mardi 15 janvier 2019, à 8 h.

5.3 Prochaine séance ordinaire publique : le mardi 15 janvier 2019, à 11 h.

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.1 Monsieur Martin Lafontaine est présent. Il désire plus de moyens de sensibilisation auprès des citoyens. Il trouve regrettable que ces derniers soient peu intéressés par l'environnement. Mme Isabelle Giasson lui mentionne que des activités en ce sens sont déjà prévues pour 2019 et le remercie de sa présence.

Rés. 2018-132

7.0 FERMETURE DE LA SÉANCE

Le représentant suppléant de la Ville de Baie-Comeau, Sylvain Girard, propose la levée de l'assemblée. Il est 11 h 26.

**Yoland Émond
Président**

**Isabelle Giasson, directrice générale
et secrétaire-trésorière**